

COMPTE RENDU du Comité Syndical du Lundi 26 JUIN 2017

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du 16 Juin 2017, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mr Joël GUIN, Président, le lundi 27 Juin 2017 à 14 H 30.

ETAIENT PRESENTS :

- Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon : Mr GUIN, Président, Mmes ANCEY, DUPRAT, GOTTRA, Mrs BARDISA, CERVANTES, CHRISTOS, DEMANSE, MOUREAU, PALMA et PHALY.
- Pour la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat : Mme MARTINEZ, Mrs BERARD, FOURNET, GRAU, LAGNEAU, PARIGOT.
- Pour la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse : Mme ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Mr MOLLAND.

ETAIENT EXCUSES REPRESENTES : Mr GRANIER par Mr GUIN, Mr GABERT par Mme MARTINEZ, Mr MACHABERT par Mr BERARD, Mr KLEIN par Mr MOLLAND.

ETAIENT EXCUSES : Mme REZOUALI, Mrs BEL, COSTA, COUSTON, FOUILLER, PONCE, HARELLE, MUS, BAYON DE NOYER.

Assistaient également : Mme MASANTE et Mr JULLIEN.

Représentants des Communautés : 32 Délégués présents : 20 Procurations : 4 QUORUM : 17

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir.
La séance est ouverte à 14 h 40 par Mr Joël GUIN, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur PALMA est désigné pour assurer le secrétariat de séance, il sera assisté de Mr JULLIEN et Mme MASANTE.

Pas d'observation

VOTE	
Adopté à l'unanimité	POUR : 23

Approbation du procès-verbal du Comité du 27 mars 2017

Le Président propose de mettre aux voix l'approbation du PV du dernier comité syndical.

VOTE	
Adopté à l'unanimité	POUR : 23

1°) RAPPORT ANNUEL 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

Rapporteur : Mr Joël GUIN, Président

Comme chaque année, le Rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers fait l'objet d'une présentation au Comité.

COMPTE RENDU du Comité Syndical du Lundi 26 JUIN 2017

Le Président donne la parole à Mr JULLIEN qui commente l'activité 2016 du SIDOMRA à partir d'un visuel informatique synthétique reprenant différents tableaux du rapport annuel 2016 qui a été remis aux délégués.

Le président invite les membres du comité à prendre acte de la présentation du rapport élaboré par le service administratif du SIDOMRA en application de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV) et du décret 2015-1827 du 30/12/2015.

PAS DE VOTE

Le comité prend acte

2°) DECISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Mr Joël GUIN, Président

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des modifications :

- Affectation de résultat : modification du montant d'affectation sur la délibération d'affectation du 27 mars 2017
- Recettes nouvelles (- 4 € la tonne) dues à la baisse de la TGAP à compter du 10 octobre 2016, grâce à la performance énergétique de l'UVE > 60%

Le comité syndical approuve les modifications du budget du syndicat voté le 27 mars 2017.

VOTE

Adopté à l'unanimité

POUR : 23

3°) FOURNITURE DE VAPEUR VERTE A CONTINENTAL FOODS ACCORD TRI PARTITE SIDOMRA / SUEZ RV Energie / ENGIE COFELY

Rapporteur : Mr Joël GUIN, Président

Le Président présente le projet de fourniture de vapeur verte de l'UVE de Vedène à Continental Foods au Pontet.

Il présente le projet de convention tri partite, et propose au Comité syndical :

- d'approuver le projet à intervenir entre les trois partenaires SIDOMRA / SUEZ RV Energie / ENGIE COFELY dans sa dernière version.
- De l'autoriser à signer la convention à intervenir.

VOTE

Pour :

22

Abstention : (Mr CERVANTES)

1

⇒ Départ de Mr BARDISA

COMPTE RENDU du Comité Syndical du Lundi 26 JUIN 2017

4°) ACQUISITION DE LA PARCELLE BI 78 A VEDENE

Rapporteur : Mr Joël GUIN, Président

Afin de pouvoir réaliser ses projets, le SIDOMRA réalise la maîtrise foncière des parcelles de foncier non bâti, à l'est du site.

La parcelle BI 78 d'une surface de 744 m², classée en friche agricole et en zone UEI (urbaine économique lié au service public de l'incinération) appartient à 11 copropriétaires en indivision. Ces derniers ont donné leur accord unanime pour vendre la parcelle.

Le Président propose au comité syndical de l'autoriser à signer tous documents à intervenir et notamment l'acte notarié.

VOTE

Adopté à l'unanimité

POUR : 22

INFORMATIONS DIVERSES :

Plus personne ne prenant la parole, le Président lève la séance à 15h30.

Le Président,
Joël GUIN

